

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 66 (1994)

**Heft:** 1

  

**Artikel:** L'architecte, le home et le 3e âge

**Autor:** Curtat, Robert

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129275>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ARCHITECTE, LE HOME ET LE 3<sup>e</sup> ÂGE

**U**n million de retraités en Suisse – le septième de la population – constitue la clientèle obligée de l'EMS (établissement médico-social) du futur. Les nouveaux défis posés par le vieillissement de la population, l'évolution des manières de vivre, le difficile équilibre des solidarités, tout cela débouche sur des structures nouvelles qu'il faut imaginer et mettre en place. Et, dans cette recherche, l'architecte a sa part. Visite sur place à Yverdon et Saint-Maurice.

Il était dit qu'on ne pourrait aborder ce sujet sans retrouver Roger Perrinjaquet, «notre» sociologue, expert de l'environnement construit qui nous avait déjà guidés dans les arcanes des Boveresses (*Habitation* n° 1/1993). D'abord parce qu'il a une vision très originale de l'EMS du futur. Ensuite parce qu'il a observé un certain nombre de réussites en la matière. Notamment la Résidence dirigée par Renée Guisan qui constitue, à ses yeux, un modèle de prise en charge. De fait la «Résidence des Jardins de la Plaine» insérée dans le tissu urbain d'Yverdon offre une série de réponses aux questions que tous ceux qui sont promis à la vieillesse, vous et moi, peuvent logiquement se poser avant... — A 85 ans, commente la directrice de l'établissement, ils sont encore jeunes, ingambes, plein de projets. La plus grande part de notre clientèle se situe autour de 90 ans.

L'EMS dont le développement est récent – les années vingt de ce siècle où quelques maisons très «rustiques» et

très peu coûteuses prennent le relais de l'hôpital pour le séjour des anciens – va évoluer à partir des années soixante vers une forme beaucoup plus achevée. «Les Jardins de la Plaine», un ensemble composé de quatre immeubles ayant chacun leur mission, en offrent une bonne illustration. Le premier immeuble qui forme fronton sur la rue Haldimand, à deux pas du Casino-Théâtre, est de fait une maison ancienne rénovée. Les résidents, répartis entre six appartements et quinze chambres à un lit, cohabitent avec une famille de deux enfants qui occupe l'étage supérieur. Au rez-de-chaussée, le cabinet d'un vétérinaire apporte un voisinage original.

— A l'exception du lit que nous fournissons, les gens composent leur intérieur à leur guise, commente R. Guisan, notre propos c'est de leur faciliter l'autonomie au maximum jusque dans le geste le plus quotidien. Par exemple, nous plaçons sur la table du petit déjeuner une motte de beurre et un pot de confiture. Et nous mettons une planche à pain pour qu'ils coupent leur pain. Par ces gestes ils recomposent les matinées d'avant. Ce qu'une portion emballée sous opercule ne leur apportera jamais.

*Madame Dutoit, 93 ans: «Dans cette maison on se sent protégé et en même temps libre. Et enfin on n'a plus de soucis, de charges de ménage.»*



Un jardin ponctué d'insolites sphères de marbre relie au deuxième immeuble, centre nerveux de l'Établissement avec la cuisine – qui assure 250 repas par jour –, l'administration, les services, notamment la coiffeuse et six appartements équipés pour des personnes se déplaçant en chaise roulante. — Nous appelons cela une structure intermédiaire, en fait un lieu où des malades «lourds» vivent avec la plus grande autonomie possible. Ce n'est possible qu'avec l'accord des familles de ces malades. Par exemple, nous refusons de les attacher, ce qui implique un renforcement de la surveillance mais également un appareillage complexe de signaux qui participe directement à la sécurité. L'immeuble a été construit en fonction de cet usage avec des normes architecturales adaptées: pas de seuils-barrières, circulation verticale par les ascenseurs, lieu de convergence au sommet du bâtiment avec un espace restaurant ouvert sur les toits de la ville, un espace conférence, etc.

La diversité de la «Résidence des Jardins de la Plaine» se vérifie encore avec le troisième immeuble, un EMS offrant quarante-deux lits en chambres sim-



*Par cette communication avec la ville, les pensionnaires peuvent s'échapper un temps de leur décor, faire leur marché le mardi, entrer dans un bistrot proche, être aussi autonomes que possible.*

ples ou doubles. Le quatrième immeuble, qui compte douze studios sur deux étages sans ascenseur, est réservé à des personnes qui n'ont que l'AVS pour vivre et qui s'adressent à la Résidence pour des services ponctuels et peu coûteux. Polymorphe, le centre accueille encore dans sa résidence de jour (unité d'accueil temporaire) entre quinze et vingt personnes qu'on va chercher chez elles le matin et qu'on ramène le soir. Cette institution permet à de futurs pensionnaires de tester l'établissement avant d'y prendre domicile.

— Ce fut une bénédiction que cette résidence ouvre au moment où je ve-

nais de tomber gravement malade, souligne Jeanne Dijamatovic, 85 ans, j'ai pu m'y installer dans un appartement de deux pièces. Il y avait même de la place pour le piano. J'ai des problèmes d'équilibre et quelques autres ennuis de santé. Ici je me trouve en sécurité. On y est très bien soigné. — Vous comprenez, renchérit sa voisine, Mme Dutoit, 93 ans, pour moi qui suis handicapée des jambes, cette maison est formidable parce qu'on s'y sent protégé. Et en même temps on est libre. Ce que j'apprécie par-dessus tout c'est qu'on n'a plus de soucis, plus de charges de ménage, la sécurité des soins mais aussi la liberté.

*D'insolites sphères de marbre ponctuent les chemins qui relient entre eux les immeubles des «Jardins de la Plaine».*



#### EMS = ESPACES D'UNE ADRESSE

Cette formulation brillante, qui prend en compte le double sens du mot «adresse», est de Roger Perrinjaquet, architecte et sociologue. Dans une communication devant le colloque organisé en septembre 1993 par l'AVDEMS, il a développé sa vision originale des EMS de demain, lieux d'une offre décloisonnée de services. Pour lui «la réponse (réd. aux besoins de la personne âgée) ne sera plus dans la structuration d'équipements, mais dans une diversification de l'offre de services pour répondre à la révolution de la demande. Il poursuit ce raisonnement à partir d'exemples concrets. Le Canton de Vaud, qui planifie huit cents lits supplémentaires pour répondre à l'augmentation du nombre de personnes âgées, aurait avantage à privilégier une formule où «la logique du service se substituant à la logique d'équipement viendra pallier l'inadéquation d'une grande partie du parc immobilier». Il insiste sur le fait que la mise en œuvre des moyens électroniques de communication entre la personne âgée et son «centre de proximité» qui serait précisément l'EMS pourrait utilement éviter «la reproduction de modèles architecturaux hérités du passé. Les EMS construits comme des «vaisseaux» dans l'espace – ou pire comme des «valises» abandonnées – sursignifient une autarcie qui ne correspond guère à l'intégration souhaitable. Pour Perrinjaquet, la relation entre la consommation d'un service et le lieu où il est produit doit s'effacer, car cette relation coûte toujours plus cher à la communauté. Mieux vaut casser la machine infernale avec «la mise en place de technologies capables d'automatiser la production de services (qui) passe notamment dans la dissociation du lieu de production et du lieu de consommation. Vaincre la distance, s'évader de la prison du lieu, voilà ce que le réseau offre». En clair, l'EMS de demain est le lieu destiné pour distribuer ces services dans un voisinage bien compris. Moins de lits mais plus de services, de recours à la domotique et aux téléthèses qui coûteront toujours moins cher là où les budgets de fonctionnement des EMS «lourds» coûtent toujours plus cher: voilà le choix intelligent qu'il propose aujourd'hui. En imaginant déjà ce que sera demain.